Affiché le





Séance ID: 064-200030641-20200624-08_2020-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°08-2020 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU GAVE DE PAU

Le mercredi 24 juin 2020 à 18h00, le comité syndical s'est réuni à la salle polyvalente de LAROIN, sous la présidence de Michel CAPERAN.

Date de la convocation : 17 juin 2020

Etaient présents (18 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	CAPERAN	Michel	Titulaire
	CHARRIER	Bernard	Titulaire
	DENAX	Jean-Marc	Titulaire
	DUDRET	Victor	Titulaire
	GUILLAUME	Gérard	Titulaire
	MORLAS	Claude	Titulaire
	PEDEFLOUS	Roger	Titulaire
	SOUDAR	Bernard	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ	CANTON	Encarnacion	Titulaire
	CAZALERE	Jean-Pierre	Titulaire
	LARROQUE	Francis	Titulaire
	MIRASSOU	Maïthé	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	ARRABIE	Bernard	Titulaire
	CAPERET	Alain	Titulaire
	LAFFITTE	Jean-Jacques	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD-EST BEARN	MASSIGNAN	Bernard	Titulaire
	SOUSBIELLE	Henri	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS	DUPONT	Bernard	Titulaire

Envoyé en préfecture le 29/06/2020 Reçu en préfecture le 29/06/2020 nité syndical du 24 juin 202

ID: 064-200030641-20200624-08_2020-DE

Etaient excusés et avaient donné pouvoir (2 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	D'ARROS	Gérard	Titulaire
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES LOURDES	BEGORRE	Marc	Titulaire
PYRENEES			

Etaient absents ou excusés (11 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
	LARRIEU	Didier	Titulaire
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	MALO	Serge	Titulaire
	VERDIER	Yves	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ	ARENAS-FAJARDO	Michel	Titulaire
	LABOURDETTE	Michel	Titulaire
	LAURIO	Michel	Titulaire
	LEMBEZAT	Céline	Titulaire
COMMANDA LITE DE COMMANDA ES DU DAVE DE MAY	CANTON	Marc	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	CASSOU	Michel	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-BEARN	MADEO	Hervé	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BEARN DES GAVES	LALANNE	Patrice	Titulaire

Assistaient également à la réunion : Luc BERNIGOLLE – Technicien, Eric LOUSTAU – Ingénieur, Julie PARGADE – Assistante administrative, Henri PELLIZZARO – Directeur, Laureen VILLOT – Responsable administratif et financier, personnels du SMBGP.

Secrétaire de séance (conformément à l'article L.2121-15 du CGCT) : Monsieur DUPONT Bernard

Objet: Approbation du compte administratif 2019 du Syndicat mixte du bassin du gave de Pau

Le Président rappelle que le compte administratif constitue l'arrêté des comptes de l'ordonnateur.

Le Président rappelle que dans la partie de séance où le compte administratif est débattu, le Président doit se retirer au moment du vote, et le comité syndical doit élire un Président pour cette partie de séance.

Reçu en

Envoyé en préfecture le 29/06/2020 Reçu en préfecture le 29/06/2020

ID: 064-200030641-20200624-08_2020-DE

Le comité syndical est donc invité à désigner un Président pour la partie de séance consacrée à l'adoption du compte administratif : Madame Maïthé MIRASSOU, est désignée Présidente de séance.

Il est ensuite fait une présentation du compte administratif 2019 du Syndicat mixte du bassin du gave de Pau, dont les résultats sont les suivants :

Section d'investissement 2019 :

Recettes Prévu: 2 368 581,00 €

Réalisé : 1 157 727,64 €, dont 223 847,56 € de résultats repris de

l'exercice 2018 (001)

Restes à réaliser : 0,00 €

Dépenses Prévu : 2 368 581,00 €

Réalisé : 1 476 970,82 €

Restes à réaliser : 0,00 €

Section de fonctionnement 2019 :

Recettes Prévu: 3 189 223,00 €

Réalisé: 2 651 069,15 €, dont 586 669,03 € de résultats repris de

l'exercice 2018 (002)

Restes à réaliser : 0,00 €

Dépenses Prévu : 3 189 223,00 €

Réalisé : 1 223 001,44 €

Restes à réaliser : 0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice 2019 :

Investissement - 319 243,18 €

Fonctionnement 1 428 067,71 €

Résultat global 1 108 824,53 €

Hors la présence du Président et après en avoir délibéré,

Le comité syndical, à l'unanimité,

APPROUVE le compte administratif 2019 du Syndicat mixte du bassin du gave de Pau,

CONSTATE les identités de valeur avec les indications du compte de gestion 2019,

Envoyé en préfecture le 29/06/2020

Reçu en préfecture le 29/06/2020

Séance du cointé syndical du 24 juin 202

Affiché le ID : 064-200030641-20200624-08_2020-DE

RAPPELLE

que l'approbation du compte de gestion 2019 du Syndicat mixte du bassin du gave de Pau a fait l'objet d'une décision antérieure.

Ainsi fait et délibéré Les jours, mois et an que dessus Pour extrait conforme

Le Président